

Formation **INITIALE** en habilitation électrique

Non-électricien B0-H0(V)/ BS-BE

Réf : IP201

Présentiel



Public concerné :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.).

Objectifs :

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Décrire le principe d'une habilitation.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

Modalités d'évaluation :

- Évaluation théorique sous forme de questionnaire.
- Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

En fonction des résultats acquis, cette formation permettra à l'employeur d'habiliter le participant en toute connaissance de cause au niveau d'habilitation visé.

Prérequis :

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

Programme :

- Énoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension.
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité.
- Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électriques sur les ouvrages - électriques et adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et identifier les limites et les zones d'environnement.
- Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation.
- Rendre compte de son activité.
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
- Réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Documents remis en fin de formation :

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-510
- Avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-510.

Animation et pédagogie

Méthode interactive :

Alternance d'exposés théoriques, études de cas pratiques, jeux de rôles qui permettent de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel :

Notre centre de formation est équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran de diffusion.

Nos formateurs disposent de visières de sécurité anti-UV, de gants d'électricien, de vérificateurs d'absence de tension, de cadenas, de systèmes de verrouillage, d'un tapis et d'une nappe isolante.

Des armoires électriques permettent de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes : manœuvres de disjoncteur, manœuvres de sectionneur, manœuvres d'interrupteur en basse tension et haute tension, câblage sur platines pédagogiques.

Informations

Modalités d'accès / Contacts :

Prise de renseignements, par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/contact/>

Tarif :

Nous contacter par téléphone, par mail ou sur <https://cgmformation.fr/devis/>

Nombre de participants :

Jusqu'à 8 en Inter-entreprise / Jusqu'à 10 en Intra-entreprise

Accessibilité :




En cas de situation d'handicap, contactez-nous pour connaître la faisabilité de votre intégration.

Délai d'accès

L'inscription à une formation est possible jusqu'à 24h avant le début de celle-ci (sous réserve de place et de dossier complet). L'inscription sera validée après le retour de la convention signée. Suite à cela la convocation sera envoyée avant le début de votre formation.



Informations pratiques :

	A 2 km de la gare ferroviaire – Liaison possible en taxi ou bus.
	Arrêt Isibus (à 1 mn à pied) ligne 1 : de 6h20 à 19h30 avec une fréquence de 23 minutes.
	Hébergements et restaurations à quelques minutes à pied.

CGM Inspection SàRL

2, Terrasse Bretagne , ZAC Les Terrasses de la Sarre, 57400 SARREBOURG

Site Internet : www.cgmformation.fr Tél : 03.87.03.49.14

SIRET :31014629500053 – APE 7120B – N° de déclaration : 44570359257